



Résultats de l'enquête menée sur l'Hôpital Public à Brest à partir d'un questionnaire

La méthode :

Il s'agit d'un questionnaire assez complet, peut-être trop complexe, de plus d'une vingtaine de questions qui demandait un temps assez long pour être rempli. Sa diffusion a été de plusieurs centaines, une centaine de questionnaires remplis ont été collectés malgré nos moyens limités. Ils abordent les thèmes de l'égalité d'accès à la santé, de la proximité, des personnels de santé, de la démocratie ainsi que les pathologies liées au vieillissement et à la perte d'autonomie.

Outre que cette enquête de terrain a favorisé de nombreuses discussions soit à l'entrée de l'hôpital, soit sur les marchés, ou dans la rue avec les usagers de la Santé, elle a permis de recueillir des témoignages. Si le panel limité n'en fait pas un sondage à valeur scientifique, il n'en permet pas moins de dégager de grandes tendances présentes dans la population sur les questions de santé qui apparaissent parmi les principales préoccupations de nos concitoyen.ne.s

1 - Égalité d'accès à la santé

1.1 : Remboursement à 100% de tous les frais médicaux : 82 % sont plutôt d'accord.

1.2 : Suppression du forfait hospitalier : 69 % sont plutôt d'accord.

1.3 : Il est normal que les patients participent financièrement aux frais de santé : seulement 20 % sont plutôt d'accord.

1.4 : On ne peut pas « offrir à tous » des traitements très coûteux : 75 % ne sont plutôt pas d'accord.

1.5 : Il faut bien tenir compte des coûts : 33% sont plutôt d'accord, contre 51 % plutôt en désaccord.

1.6 : L'État doit contrôler le prix des médicaments et du matériel médical : 87 % sont plutôt d'accord.

2 - Proximité : La loi Touraine organise les soins dans le cadre des GHT

2.1 : Pour tous les soins qui ne nécessitent pas une compétence ou un équipement exceptionnel

- Je préfère un établissement proche de chez moi : 82 % sont plutôt d'accord.

- Je préfère me rendre au CHU (Brest) : 48 % sont plutôt d'accord, 21 % plutôt en désaccord.

2.2 : Il est normal de regrouper les spécialités dans un grand centre hospitalier : 52 % sont plutôt d'accord et 29 % plutôt en désaccord.

2.3 : On ne devrait pas imposer de longs déplacements

- Au malade : 89 % sont plutôt d'accord.

- A la famille : 80 % sont plutôt d'accord.

3 - Les personnels de santé

3.1 : Leurs conditions de travail sont dégradées : 92 % sont plutôt d'accord

3.2 : La qualité des soins dépend aussi des conditions de travail des personnels : 100 % sont plutôt d'accord.

3.3 : Leur travail n'est pas assez reconnu : 95 % sont plutôt d'accord.

3.4 : Le statut public est une garantie pour les patients : 85 % sont plutôt d'accord

4 - Santé et Démocratie

4.1 : la loi Bachelot diminuait le rôle des élus locaux, la loi Touraine va encore plus loin avec les GHT.
Il faudrait renforcer leur rôle : 48 % sont plutôt d'accord mais 34 % ne savent pas.

4.2 : Les personnels hospitaliers sont en 1^{ère} ligne pour évaluer les services, Ils devraient pouvoir intervenir dans les choix de fonctionnement : **92 % sont plutôt d'accord.**

4.3 La voix des patients et des familles doit être davantage entendue : **89 % sont plutôt d'accord.**

5 - Les Pathologies liées au vieillissement et à la perte d'autonomie sont des problèmes médicaux.

5.1 : Tous les frais médicaux (y compris appareillage) doivent être pris en charge par la Sécurité Sociale : **92 % sont plutôt d'accord.**

5.2 : les autres frais relèvent de la solidarité nationale. Il est anormal qu'ils pèsent sur le patrimoine, les enfants, voire les petits-enfants : 70 % sont plutôt d'accord, 19 % plutôt en désaccord, le reste ne sait pas.

5.3 : Le secteur de santé public doit jouer son rôle dans ce domaine : **96 % sont plutôt d'accord.**

Conclusion :

Certaines questions n'étaient pas évidentes ou un peu complexes sur les GHT par exemple.

Si l'on s'en tient aux réponses qui ont obtenu plus de 80%, cela dessine un choix de société avec une place bien particulière de la Santé :

Une Santé où les frais médicaux sont remboursés à 100 %,

Une Santé avec un État qui contrôle le prix des médicaments et du matériel médical,

Une Santé qui privilégie la proximité et refuse les longs déplacements aux malades et à leur familles,

Une Santé avec de meilleures conditions de travail pour un personnel reconnu, est un gage de meilleure qualité des soins, le statut public une garantie pour les patients,

Une Santé dans laquelle les voix des personnels hospitaliers, des patients et de leurs familles soient davantage entendues,

Une Santé dans laquelle les pathologies liées au vieillissement et à la perte d'autonomie relèvent du secteur de santé public et d'une prise en charge par la Sécurité Sociale.

Notre association, le *Collectif Brestois de défense de l'Hôpital Public* entend s'appuyer sur ces résultats pour poursuivre son travail afin de faire converger les intérêts communs des usagers comme des travailleurs de la Santé.



Collectif Brestois de défense de l'Hôpital Public

Espace Associatif de Pen Ar Creach, 6 rue de Pen Ar Creach 29200 Brest

collectifhopitalbrest @ gmail.com